

Août - Septembre 2011

OBOTELA Rashidi Noël

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Le processus électoral bien lancé,
mais problématique

Suite à la promulgation de la loi n° 11/014 du 17 août 2011, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a, par sa décision n° 052/CENI/BUR du 18 août 2011, convoqué l'électorat et lancé l'inscription des candidats pour l'élection présidentielle et la députation nationale. Un chronogramme établi à cet effet a été rendu public. Il va du 18 août au 20 décembre 2011 avec la prestation de serment du Président élu.

Après les différents congrès de partis politiques et l'investiture des candidats, l'annonce de la CENI a provoqué le branle-bas de combat au sein des partis politiques. L'Opposition se devait de choisir un candidat « unique » ou « commun » face à celui de la Majorité Présidentielle. Le 30 août 2011, une frange des parties de l'Opposition a investi son candidat en la personne d'Etienne Tshisekedi. Cela s'est fait en l'absence des représentants de l'Union pour la Nation Congolaise (UNC), du Mouvement de Libération du Congo (MLC) et de l'Union des Forces du Changement (UFC). Cette « fissure » au sein de l'Opposition a suscité quelques remous qui présageraient une Opposition divisée face au candidat unique de la Majorité Présidentielle ! Etienne Tshisekedi a déposé sa candidature, le 5 septembre 2011, suivie, le 7 septembre 2011, par celles de Vital Kamerhe de l'UNC et de Mobutu Nzanga de l'Union des Démocrates Mobutistes (UDEMO). Le Président Kabila a déposé sa candidature comme indépendant, le 11 septembre 2011. Au total, il y a 11 candidats à la présidentielle dont 4 avaient déjà tenté leur chance en 2006.

Historien. Professeur à l'Université de Kinshasa, Faculté des Lettres.
E-mail : nobotela2005@yahoo.fr - nobotela@unikin.cd

Le lendemain du dépôt par M. Etienne Tshisekedi de sa candidature à l'élection présidentielle, la population a appris l'incendie des locaux de la chaîne de télévision *RLTV* et du siège de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS). La veille déjà, les combattants de l'UDPS ayant accompagné leur leader lors du dépôt de sa candidature auraient, selon certaines sources, saccagé, à leur retour, le siège de l'Interfédérale du Parti du Peuple pour la Reconstruction et le Développement (PPRD) situé sur le Boulevard Sendwe à Kinshasa et les véhicules qui s'y trouvaient. Les incendies enregistrés étaient-ils une réaction à ces actes ? La journée du 6 septembre 2011 a été marquée par une vive tension suivie d'affrontements entre des éléments de la Police nationale et des combattants de l'UDPS. Il y aurait eu deux morts lors de ces événements.

Dans un tel climat, les efforts de la CENI pour faire signer le Code de bonne conduite par les partis politiques risquent d'être vains. Accusée par la plupart des acteurs politiques de piloter un processus quelque peu opaque, cette institution n'a pas encore réussi à faire signer le Code par tout le monde. L'Union pour la Nation Congolaise (UNC), le Mouvement de Libération du Congo (MLC) et l'Union des Forces du Changement (UFC) ont signé, le 8 septembre 2011. Seules l'UDPS et ses alliés ont refusé de signer tant que l'accès au serveur central de la CENI pour l'auditer ne sera pas autorisé. Pourtant, la CENI a finalement accepté et demandé aux partis politiques de mandater leurs experts pour l'audit du serveur central. L'Opposition a désigné MM. Jean-Lucien Busa, Martin Fayulu et Valentin Mubake pour ce faire.

Les incidents des 5 et 6 septembre ont provoqué une chaîne de réactions. Au cours d'un point de presse tenu le 7 septembre 2011, l'Archevêque de Kinshasa, le Cardinal Monsengwo Laurent s'est dit « préoccupé par les événements susceptibles de perturber la paix sociale et le processus électoral ». Il a invité le personnel politique « à éviter les provocations et à faire preuve de calme et de retenue ». Il a condamné « ces incidents de nature à provoquer l'escalade de la violence dans le pays » et à « détourner l'attention des citoyens de vrais problèmes qui attendent des solutions rapides ». Dans son communiqué du 7 septembre 2011, l'Association de Défense de droit de l'Homme (ASADHO) n'a pas caché « sa préoccupation quant au climat d'intolérance politique entretenu par certains partis politiques à la veille des élections présidentielle et législatives du mois de novembre prochain. Elle a regretté le gap entre le discours public « appelant à l'organisation des élections transparentes, libres et apaisées » et les agissements de « certains partis politiques qui recourent toujours à la violence pour faire taire les adversaires ou régler les divergences politiques ».

La Communauté internationale a dû aussi réagir face au risque d'escalade. Le ministre français des Affaires Etrangères tout en condamnant toute forme de violence dans le cadre de la campagne électorale a souhaité « un dialogue renforcé entre les différents partis politiques et a appelé l'ensemble des acteurs à préparer les échéances électorales dans un climat apaisé, autour de l'objectif commun des scrutins libres et crédibles attendus des citoyens

congolais». L'Ambassadeur des Etats-Unis, M. James Entwistle, a invité, le 6 septembre 2011, «les acteurs politiques congolais à s'engager dans un dialogue pacifique et à dénoncer les violences, et a fait comprendre que les élections crédibles ne peuvent se dérouler que dans le calme, la tolérance et la stabilité». Le même diplomate avait déjà exprimé auparavant la décision des Etats-Unis de ne pas s'impliquer dans la certification des élections. Par contre, les Etats-Unis tiennent à l'organisation des élections transparentes, à une campagne électorale ouverte et équilibrée, à la publication des résultats dans le même environnement d'ouverture et de transparence. Il a recommandé que le travail des journalistes se fasse « sans harcèlement ni intimidation ».

Enfin, le Gouvernement réaménagé est là

Par son ordonnance n° 11/063 du 11 septembre 2011, le Président de la République a levé le suspens qui durait depuis plus d'une année en procédant au réaménagement de l'équipe gouvernementale. On remarque l'entrée de quatre nouveaux ministres dont Louis-Alphonse Koyagialo nommé au poste de Vice-Premier Ministre et Ministre en charge des PTT et des NTIC. Ce qui a entraîné la rétrogradation de M. Simon Bulupiy Galati. Celui-ci a changé de poste. Il été nommé Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale !

Les provinces encore en quête de gouvernance

C'est sous le thème de la «consolidation de l'autorité de l'Etat pour une décentralisation de développement» que le Chef de l'Etat a réuni, les 27 et 28 août 2011, la 2^{ème} Conférence des Gouverneurs de province (cfr Ordonnance n° 11/056/2011 du 25 août 2011). Après l'évaluation de l'exécution des recommandations de la première session de la Conférence tenue à Kisangani, les 24 et 25 juin 2009, les participants ont examiné le projet de loi sur la nomenclature des impôts, droits et taxes des provinces et des entités territoriales décentralisées ainsi que les dispositions relatives aux élections 2011.

Durant toute la législature, les Assemblées provinciales ont montré leurs limites suite à des crises répétées. L'Assemblée provinciale de l'Equateur est loin d'en finir avec les maux qui la rongent. En date du 8 août dernier, les députés provinciaux ont été empêchés d'accéder à l'hémicycle sur ordre de la «hiérarchie»! Cette institution est l'objet de crises répétitives depuis plusieurs mois. A l'Assemblée provinciale de la Province Orientale, ce sont les députés qui s'illustrent par leur absentéisme, bloquant ainsi le fonctionnement de cet organe.

L'insécurité au Sud-Kivu et dans la Province Orientale

Dans le Sud-Kivu, le Territoire de Fizi demeure sous la menace du groupe Maï-Maï Yakutumba. La population a été contrainte à s'éloigner de certains villages pour trouver refuge dans le Territoire de Masisi. Cette situation d'insécurité a été enregistrée au début du mois d'août 2011. A la date du 10 août 2011, il a été noté l'enlèvement de l'Administrateur de Territoire Assistant de Fizi par des éléments Maï-Maï Yakutumba.

Le Territoire de Kabare subit des exactions de la part des rebelles des Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR). Durant la période du 8 au 15 août 2011, certains villages du Groupement de Katana ont été l'objet d'attaques et pillages d'assaillants FDLR.

Dans la Province Orientale, des affrontements opposant des éléments de l'Armée ougandaise, UPDF, et des rebelles de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) ont été signalés vers le milieu du mois d'août à la frontière Nord-Est de la RDC.

En dépit de ce tableau quelque peu sombre, le Chef de la MONUSCO, dans son point de presse du 22 septembre 2011, affirme qu'aucune zone en RDC ne ratera les élections pour des raisons de sécurité !

La députation ou la caverne d'Ali Baba ?

Lors des élections de juillet et octobre 2006, l'engouement était à son paroxysme. Le nombre impressionnant des candidats avait étonné plus d'un observateur. Mais, cette fois-ci, ayant constaté que la politique paie bien, de nombreux Congolais ont postulé à la députation nationale et leur nombre est de loin plus élevé. En effet, lors de son point de presse hebdomadaire le 24 septembre 2011, le rapporteur de la CENI a livré les chiffres des candidats. Pour l'ensemble de la RDC, il y a 19.497 candidats pour 500 sièges au Parlement.

La ventilation par province se présente comme suit : Kinshasa : 5734 ; Bandundu : 2325 ; Katanga : 2255 ; Kasai Oriental : 1516 ; Equateur : 1463 ; Nord-Kivu : 1457 ; Kasai Occidental : 1304 ; Province Orientale : 1259 ; Bas-Congo : 980 ; Sud-Kivu : 879 et le Maniema : 325.

A Kingankati, Kabila a livré son bilan

Le Président Joseph Kabila a réuni, le 14 septembre 2011, à Kingankati (à une centaine de kilomètres de Kinshasa, au Plateau des Bateke sur la route Kenge-Kikwit) les membres de sa famille politique pour présenter le bilan de son quinquennat. Il a insisté sur les travaux d'infrastructures. Il s'est encore engagé à faire du Congo un pays émergent capable de hisser notre pays « au statut de la puissance agricole, un grenier agricole, un pool économique et industriel, une terre de paix, une puissance régionale au cœur de l'Afrique ».

Le dernière session budgétaire

Cette session budgétaire a été ouverte, le 15 septembre 2011, en vue de préparer le budget de l'Etat pour l'exercice 2012. Cette session se déroule à un mauvais moment où les Députés et les Sénateurs sont écartelés entre les travaux parlementaires et la campagne électorale. La qualité des travaux risque d'en pâtir.

Les discussions autour de ce budget se font sur fond d'un climat social malsain. La rentrée scolaire au primaire et au secondaire s'est effectuée difficilement ; les fonctionnaires réclament l'application du barème de Mbudi ; la magistrature grogne, mécontente du mauvais salaire, etc.

AFRIQUE

COTE-D'IVOIRE : la Cour Pénale Internationale (CPI) a reçu, le 3 octobre 2011, l'autorisation d'enquêter sur des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre perpétrés lors des violences qui ont suivi l'élection présidentielle de novembre 2010. Quelques 3000 personnes auraient été tuées durant cette période.

GUINEE : le gouvernement a introduit, le 30 septembre 2011, une requête d'extradition à l'endroit de Amadou Oury Bah.

KENYA : disparition, le 25 septembre 2011, du Prix Nobel de la Paix, Mme Wangari Muta Maathai. Militante politique et écologiste, elle était biologiste et professeur d'anatomie vétérinaire. Sa disparition constitue une grande perte pour l'Afrique.

LIBYE : la chute de Tripoli n'a pas mis fin aux hostilités. Les combats se poursuivent encore à Syrte et Ban Walid, deux places fortes défendues par les forces loyales au Colonel Muammar Khadafi. Bien qu'encerclées, ces deux villes opposent une vive résistance aux éléments du Conseil National de Transition (CNT). Des tireurs embusqués sur les toits des immeubles rendent difficile l'offensive des anciens rebelles.

Après la série des reconnaissances sur le plan international, le CNT prépare la mise en place de nouvelles institutions. La formation d'un Exécutif provisoire a été annoncée le 3 octobre 2011. Bien que conservant son poste de Chef de l'Exécutif et du responsable des Affaires Étrangères, Mahmoud Jibril a également annoncé sa volonté de quitter les affaires dès la libération totale du pays. En effet, le grand défi actuel du CNT consiste à assurer la stabilité du pays et parvenir à la réconciliation nationale.

SOMALIE : l'Union Africaine a lancé le 9 août 2011, un appel en vue de l'envoi des troupes supplémentaires d'au moins 3000 hommes.

ZAMBIE : l'élection présidentielle s'est déroulée le 21 septembre 2011. Les résultats proclamés, le 23 septembre 2011, ont donné l'opposant Michael Chilufya Sata vainqueur avec 43% des voix contre le Président sortant Rupiah Banda.

Noël OBOTELA Rashidi